

## **Allocution**

**de Son Excellence M. Abdelkader Messahel**

**Ministre des Affaires étrangères  
à l'occasion de  
Journée de l'ONU**

**Ministère des Affaires étrangères, 24/10/2018**

***Mesdames et Messieurs les Ministres,***

***Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps diplomatique,***

***Mesdames et Messieurs les représentants du Système des Nations Unies en Algérie***

***Mesdames et Messieurs,***

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous accueille aujourd'hui, au Ministère des Affaires Etrangères, pour célébrer ensemble le 73<sup>ème</sup> anniversaire de l'Organisation des Nations Unies; 73 années au cours desquelles, la communauté internationale s'est employée à rester fidèle aux buts et principes de la Charte des Nations Unies.

La promotion de la coopération internationale pour le développement et l'amélioration du bien-être des peuples a toujours figuré au rang des priorités de l'Organisation. Au fil des ans, les Etats membres de l'ONU ont également admis que le développement durable constituait le principal vecteur pour la réalisation de ce noble objectif.

C'est dans cette perspective que la communauté internationale s'est engagée, depuis trois années, dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté en septembre 2015, à New York.

Novateur et de portée universelle, ce programme, qui met à profit les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (2000- 2015), s'articule autour d'une série d'objectifs interconnectés dont la mise en œuvre nous dicte une action approche concertée et résolument orientée vers l'action.

***Mesdames et Messieurs,***

L'Algérie s'enorgueillit d'avoir réussi à atteindre la quasi-totalité des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avant terme et d'avoir accompli d'importants progrès dans les domaines de l'éradication de la pauvreté, de l'éducation, de la mortalité infantile, de la promotion de l'égalité des genres, de la jeunesse, de l'autonomisation des femmes et de l'environnement durable pour ne citer que ces exemples tous intégrés dans les plans nationaux de développement qui se sont succédés depuis 2000.

Ces résultats sont attestés par les différents rapports onusiens dont le dernier en date la classe en première position parmi les pays africains.

Ces progrès et réalisations ont également permis à notre pays de se voir décerner, deux années consécutives, 2016 et 2017, le prix d'excellence de

l'Union africaine en matière d'autonomisation de la femme et de la promotion de ses droits.

***Mesdames et Messieurs,***

Au-delà des acquis capitalisés dans le cadre des OMD et des enseignements tirés, mon pays s'est pleinement approprié les ODD à travers la prise en charge de la dimension développement durable dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019 de S.E Monsieur le Président de la République, en alignant les priorités nationales sur les ODD.

L'Algérie a, également, adopté en 2016, un nouveau modèle de croissance économique qui ambitionne de mettre le pays structurellement sur la voie de l'émergence, de la diversification et de la transformation de l'économie à l'horizon 2035 par le biais de la relance et de la consolidation de la croissance économique. Ce modèle place au premier plan les besoins du citoyen en matière d'emploi, de logement décent, de santé et d'éducation.

Ce sont là quelques indications non exhaustives, qui traduisent la volonté de l'Etat à poursuivre son engagement pour la promotion et le développement des différents secteurs dans l'optique d'assurer le bien-être de la population.

Sur le plan normatif, l'Algérie érige, dans sa loi fondamentale, la valeur de la personne humaine et la qualité de son cadre de vie au cœur de ses préoccupations.

Au plan institutionnel, l'Algérie s'est dotée depuis 2016, d'un Comité de coordination, présidé par le Ministère des Affaires étrangères et dans lequel sont représentés les différents Ministères, Institutions et Organismes nationaux concernés ainsi que la société civile à l'effet de consolider le rapport national d'étape (2016-2018) sur le suivi et la mise en œuvre des ODD en Algérie.

Nul besoin de rappeler, dans contexte, que la coopération entre l'Algérie et le Système des Nations Unies (SNU) n'a cessé, à notre grande satisfaction, de se développer, de s'enrichir et de s'élargir, comme en attestent les différents programmes et projets réalisés, ces dernières années, et dont la coordination de la mise en œuvre des ODD constitue l'élément principal.

***Mesdames et Messieurs,***

Je ne terminerai pas mon intervention sans saluer l'ambitieuse initiative du Secrétaire général d'engager un dialogue entre le système des Nations Unies pour le développement et les États Membres en vue d'une mise en œuvre effective et efficace de l'Agenda 2030.

Cette approche ne manquera pas de repositionner le système des Nations Unies au centre de sa vocation universelle tendant à renforcer le multilatéralisme pour le bien-être de tous.

J'émet le vœu qu'elle puisse connaître, à la faveur d'une concertation sereine, un aboutissement qui réponde aux attentes de la communauté internationale et tout particulièrement à celles des populations des pays en développement tant les liens entre sécurité internationale, stabilité politique et développement sont aujourd'hui intimement liés.

***Je vous remercie de votre attention.***